

PLU

AMBOISE (37)



RÉVISION N°2

NE PORTANT PAS ATTEINTE

AUX ORIENTATIONS DU PADD

01 – Rapport de Présentation

01 bis – Dossier Loi Barnier

01 ter – Évaluation Environnementale

02 – Orientations d'Aménagement et de Programmation

03 – Règlement écrit (extraits)

04 – Règlement graphique (extraits)

05 – Avis de la MRAE

06 – PV de la réunion d'Examen Conjoint avec les PPA

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président de la CC Val d'Amboise en date du 14 mars 2019, présentant l'enquête publique relative au projet de révision n°2 du PLU d'Amboise ne portant pas atteinte aux orientations du PADD.

Le Président

Claude VERNE

